



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 25388

Texte de la question

M. Charles Miossec appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les problèmes relatifs à la sécurité routière dans notre pays. En effet, le nombre très important de victimes d'accidents de la route et particulièrement de jeunes au début de cette année a mis en évidence certaines carences et imposé l'établissement de mesures efficaces. Outre les dispositions d'ores et déjà prévues dans le cadre du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière, il pourrait paraître opportun de revoir les actions de communication à mener, en s'inspirant notamment du réalisme des spots diffusés en Grande-Bretagne et dont les résultats semblent réels. En outre, le développement de « stages de sensibilisation » pour les conducteurs ayant commis une infraction grave pourrait avoir des effets bénéfiques. Il lui demande donc les suites que le Gouvernement entend donner à de telles propositions.

Données clés

Auteur : [M. Charles Miossec](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25388

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 885